



association pour la sauvegarde de morges

Bulletin d'information n°54 - Avril 2009 - Case postale 2218 - 1110 Morges 2 - CCP 10-17957 -7 <http://asm-morges.ch/>



*M. Bohy Hepel profitant des «Eaux Minérales»  
Photo de 1896, source la famille de M. Bohy (Fondation Bolle)*



*Plus de 100 ans ont passé. Le «bassin» est toujours là.  
C'est ce site que l'ASM se propose de mettre en valeur.*

**LE PRIX DU MÉRITE ASM 2009**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LE 15 MAI 2009**

**PRÉCÉDÉE DE L'INAUGURATION DU SITE DES EAUX MINÉRALES REVALORISÉ**

<i>Sommaire:</i>	pages
Assemblée Générale 2009	3
Les Eaux Minérales	4
<b>Prix du mérite ASM</b>	I à IV
Morges ça roule	9
Les maisons Yersin	10 et 11
En bref	11
J'aime ma ville	12

---

#### Impressum

Bulletin n° 54 - Avril 2009

Edité par l'Association pour la Sauvegarde de Morges ASM

Case 2218, 1110 Morges 2 CCP 10-17957-7

Site Internet : <http://asm-morges.ch/>

Courriel: [info@asm-morges.ch](mailto:info@asm-morges.ch)

Président: J. Longchamp, Banc-Vert 17, 1110 Morges, tél. 021 801 02 27

Membres du comité: Mmes F. Kawkabani, V. Merino et MM F. Amrhein, P. Ducommun, F. Garnier, G. Landolt et J.-P. Morisetti.

Crédit iconographique: Anciennes photos: prêt de la Fondation Iconographique Bolle; photos actuelles: S. Fehlmann (Photo-zeppelin), F. Amrhein, A. Garnier, etc...

Impression: Imprimerie Carrara Morges en collaboration avec Neoprint, à Morges également.

Tirage : 500 exemplaires

---

*Coupon d'inscription (à renvoyer avant le lundi 11 mai à ASM cp 2218 1110 Morges 2 ou par mail à [info@asm-morges.ch](mailto:info@asm-morges.ch))*

### **REPAS DES MEMBRES ASM À L'OCCASION DE L'AG 2009, VENDREDI 15 MAI 2009**

Vers 20 heures, à la Pizzeria du Moulin

**Deux menus à choix: A - filets de perches à CHF 25.-**

**Coût:** A la charge des convives **B - scaloppine de porc à CHF 28.-**

#### **INSCRIPTION INDISPENSABLE**

**Prénom et nom:** \_\_\_\_\_

**Adresse postale:** \_\_\_\_\_

**Adresse e-mail:** \_\_\_\_\_

**N° de téléphone:** \_\_\_\_\_

inscrit un total de \_\_\_\_\_ personne (s) Menu A \_\_\_\_\_ personne (s) Menu B  
pour le repas des membres ASM.

Date: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

## UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE INNOVANTE

Le **vendredi 15 mai** vous êtes tous invités à 3 moments forts de notre association:

**1. 18 heures: Inauguration du site revalorisé des Eaux-Minérales** (vers le pont sur la Morges, au-dessous de la patinoire)

En présence des autorités, découverte et présentation

- du panneau du patrimoine expliquant l'histoire variée de ce site morgien particulier
- des travaux de revalorisation  
apéritif

**2. 19 heures:** Au local du curling (sous-sol de la patinoire)

**Proclamation et attribution du Prix du Mérite ASM 2009**

**Assemblée générale ordinaire 2009 de l'ASM** (voir ordre du jour ci-dessous)

**3. Vers 20 heures:**

**Repas en commun à la Pizzeria du Moulin**

Attention! Pour ce repas, il est indispensable de s'inscrire au moyen du coupon page 2 ou par e-mail (info@asm-morges.ch) jusqu'au **lundi 11 mai**. Le nombre de places est limité et les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée. [Ne pas négliger d'indiquer le menu choisi, merci]

### **PRIX DU MÉRITE + ASSEMBLÉE GÉNÉRALE + REPAS DES MEMBRES ASM CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR**

L'Assemblée générale annuelle de l'ASM est convoquée au

**Local du Curling (sous la patinoire des Eaux-Minérales), à Morges**

**le vendredi 15 mai 2009, à 19 heures,**

**AVANT L'ASSEMBLÉE: PROCLAMATION ET REMISE DU PRIX DU MÉRITE ASM 2009**

avec l'ordre du jour suivant :

1. Procès-verbal de l'A.G. 2008 (voir bulletin n° 52, page 12, disponible sur le site)
2. Rapport du président
3. Rapport du caissier, discussion et adoption des comptes 2008
4. Rapport des vérificateurs des comptes, adoption du rapport
5. Budget et cotisations
6. Démission(s) / Election(s) au comité

*Les candidatures sont les bienvenues déjà avant l'A.G.*

7. Activités 2009
8. Questions, vœux et divers

suivie immédiatement par:

**Vers 20h: repas des membres ASM à la pizzeria du Moulin. Inscription indispensable. Venez discuter des affaires de l'association, puis partager un repas commun organisé pour que nous nous connaissions mieux.**



Eugène Buvelot,  
lithographe, 1849

Les «Eaux-Mi», c'est ainsi, paraît-il, qu'on appelait couramment le site des Eaux-Minérales le long de la Morges, près de la cascade à environ 500 mètres en amont de la gare. Au milieu du siècle passé, lorsque la neige daignait «tenir», tous les gamins de Morges venaient s'y luger sur un gros talus plongeant vers une cuvette.

Dans les années 1960, lorsque fut fondé le club de hockey, l'actuel FHC, c'est là qu'on construisit la première patinoire artificielle - à ciel ouvert. Un lieu banal comme il y en a une multitude dans n'importe quelle ville. Oui, mais tout de même un **lieu intrigant**, d'abord par son nom - depuis quand utilise-t-on des eaux minérales pour les patinoires artificielles? -, et aussi par cette curieuse construction en pierres de taille et en maçonnerie (voir couverture du bulletin) qui, tout en n'étant pas une fontaine, entourait la source des eaux minérales. En grattant un peu dans nos souvenirs collectifs morgiens, on découvre diverses couches d'utilisation de cet endroit à travers les siècles qui rendent ce lieu pas si banal que cela.

*L'ASM a réalisé un panneau explicatif qui sera dressé sur place. Inauguré le 15 mai prochain, il aimerait raviver et conserver quelques souvenirs marquants des Eaux-Minérales.*

- Une **carrière de molasse** a été exploitée de manière intermittente, sans doute, mais pendant des siècles, à peu près à l'endroit où se trouve l'actuelle patinoire. C'est de là qu'on extrayait la roche dure utilisée pour les constructions de la ville. La belle roche rougeâtre de l'hôtel-de-ville vient vraisemblablement de cette extraction locale.

- Très tôt, peut-être même avant la fondation de Morges, on a détourné à cet endroit l'eau de la rivière pour en utiliser la force. Au sommet de la cascade, on installa, dans ce but, un barrage pour envoyer l'eau dans un **bief artificiel** - qui suivait à peu près le tracé du chemin piéton actuel - en direction des deux moulins de Morges dont le deuxième se trouvait vers la pizzeria qui porte ce nom aujourd'hui. Au fil du temps, le système du **barrage** a nécessité de multiples réparations et reconstructions. Il a probablement contribué à conserver une belle hauteur à la cascade.

- Depuis des siècles - là aussi, peut-être avant la fondation de Morges -, se trouve, à proximité des «Eaux-Mi», un **franchissement de la rivière**, gué ou pont, lointains ancêtres de la légère passerelle actuelle. Certains indices portent à croire qu'une route royale (époque des Burgondes) passait là.

- Et ces Eaux-Minérales? La date et l'histoire de la découverte de **cette source** ne nous sont pas connues. On trouve des mentions de la source sur la rive gauche, alors que depuis plus de 150 ans la «fontaine» rehaussée de son mur ovale se trouve sur la rive droite. L'eau qu'octroyait la chèvre possédait-elle des qualités spéciales? Rien ne permet de le dire et encore moins de préciser ces qualités. Le fait est que l'idée était répandue que la cure de cette eau contribuait à la santé. On parle d'un médecin qui ne descendait jamais en ville depuis sa résidence de Prellionnaz sans passer boire un verre de cette bonne eau. Et comme toujours à l'époque romantique ou à la Belle Epoque, l'eau a été l'occasion, même pour cette petite fontaine, de créer un environnement de vie sociale: on y installa des bancs, aménagea une modeste promenade en complément de la passerelle. Donc, en gravant les lieux prisés de Morges, Buvelot ne manqua pas de choisir pour motif de magnifiques dames parées pour la promenade aux Eaux-Minérales. Depuis la construction de la nouvelle patinoire, l'approvisionnement de la fontaine est coupé. Sous le bâtiment de la patinoire actuelle, de l'eau suinte continuellement qui est évacuée plus loin et l'on remarque qu'elle est particulièrement chargée en calcaire. Elle laisse en effet de fortes concrétions sur les roches sur lesquelles elle coule. C'est probablement l'eau de la «source des Eaux-Minérales».

- Le panneau rappellera aussi des éléments plus modernes de l'histoire du site: L'utilisation des lieux, à la fin de la guerre, pour un concours de **cyclo cross** qui vit la victoire de Fredy Kubler, en présence du Général Guisan, puis, beaucoup plus récemment, la construction de la **nouvelle patinoire** dont nous bénéficierons **le vendredi 15 mai**, puisque c'est dans les locaux du curling que se tiendra notre assemblée générale qui suivra l'inauguration du panneau et la modeste manifestation marquant la revalorisation du site.

**Venez nombreux vous replonger dans l'ambiance de ce lieu intrigant et rencontrer l'ASM.**



La première patinoire artificielle construite vers 1960



## PRIX DU MERITE 2009

Tous les 2 ans, l'ASM attribue son Prix du mérite à un bureau d'architecte qui a réalisé un projet récent à Morges. Il ne s'agit pas d'un vrai concours, mais plutôt d'un coup de cœur manifesté par les personnes qui veulent bien répondre. (Membres de l'ASM ou autres intéressés)

Lors de la dernière édition, nous avons remis 2 prix : le premier pour des restaurations, le second pour des constructions récentes, afin de ne pas pénaliser ces dernières. Lors des consultations précédentes, les votes se sont presque toujours portés sur des bâtiments de la vieille ville.

Cette année, le peu d'ouvrages ayant fait l'objet de restaurations au centre ville nous incite à ne distribuer à nouveau qu'un seul prix.

Ne vous laissez pas influencer par la qualité des photos qui ne sont là que pour permettre d'identifier les ouvrages.

Vous pouvez retrouver ces mêmes photos en couleur sur notre site internet: <http://asm-morges.ch>

Faites votre choix parmi les 18 objets suivants et renvoyez le coupon-réponse (dernière page de ce fascicule) ou répondez sur notre site internet.

1.

### Immeuble administratif et commercial

Rue du Sablon 2-4

A. Edouard Catella, Lausanne



2.

### Trois immeubles de 49 appartements

Ch. de l'Alouette

Pierre Gurtner, Arcature, Renens



3.

### Immeuble de 12 appartements

Rue du Sablon 11-13

Diango Spironelli, Genève



4.

### Immeuble locatif et commercial

Rue de la Gare/rue de l'Avenir

CDG Architecture, Lausanne



---

## PRIX DU MERITE 2009

---

5.

### Surélévation de la villa

Ch. de Bel-Horizon 16

F. Michel - Espacité Sàrl, Morges

---



6.

### Surélévation du bâtiment

Rue de Lausanne 24

Brodard & Billiaert SA, Morges

---



7.

### Surélévation de la villa

Ch. des Reneveyres 26

Mathieu Thibaud, Lutry

---



8.

### Deux habitations mitoyennes

Ch. René-Morax

Alexandra Sennwald, Lussy

---



9.

### Deux immeubles administratifs

Rte de Tolochenaz

Aukett Limited Lain MacDonald. , Londres

---



10.

### Deux immeubles de 6 appartements

Av. de St-Jean 3

JB Architecture & Réalisations, Epalinges

---





## PRIX DU MERITE 2009

---

**11.**

**1 villa individuelle et 1 villa de 2 appartements**

Ch. de la Mésange  
Eric Nieto, Ecublens

---



**12.**

**Deux villas mitoyennes**

Ch. des Vaugues  
Laurence Wiedmer-Wüthrich, Lausanne

---



**13.**

**Villa individuelle**

Ch. des Reneveyres 27  
Jürg Mösle, Morges

---



**14.**

**Deux habitations familiales**

Ch. des Blanchés-Vignes 13 & 15  
Alexandra Sennwald, Lussy

---



**15.**

**Surélévation et transformation de l'immeuble**

Rue de Couvaloup 11  
Stéphane Diedrichs, ATA Morier, Glion

---



**16.**

**Transformation et rénovation de l'immeuble**

Rue Louis-de-Savoie 25-27  
Yves Knobel, Bussigny

---



---

## PRIX DU MERITE 2009

---

17.

---

### Aménag. d'une surface habitable dans les combles

Rue Louis-de Savoie 88

Juan Carlos Guerrero, Archi 3000, Oron-la-Ville

---



18.

---

### Rénovation des façades

Rives de la Morges 6

Archilab Architecture et Urbanisme, Pully

---



---

### Procédure pour l'attribution des prix :

- Chaque participant au vote dispose au maximum de 3 voix. Il peut donc voter pour une, deux ou trois des réalisations présentées dans ce bulletin.
- Chacune des trois voix a le même poids.
- Votre comité dépouillera les bulletins.
- Le vote est anonyme (sauf pour les personnes votant par internet).
- Le **Prix du Mérite ASM 2009** sera attribué lors de l'Assemblée Générale du 15 mai 2007 à la réalisation architecturale qui aura obtenu le plus de voix.

---

### Bulletin réponse

J'attribue mes trois voix aux réalisations suivantes :

- Première voix : réalisation no
- Deuxième voix : réalisation no
- Troisième voix : réalisation no

A retourner à :

**ASM**

**Case 218**

**1110 Morges 2**

sans faute jusqu'au 30 avril 2009

ou votez sur notre site :

<http://asm-morges.ch>

jusqu'à la même date



## MORGES (ÇA) ROULE

Mercredi 4 mars 2009 a eu lieu un long débat au sein du Conseil communal de Morges concernant l'installation d'un système de Vélo Libre Service (VLS) dans notre ville. Finalement, et sans rentrer dans des considérations politiques, le projet « Morges Roule » a été accepté par notre conseil.



Nous saisissons l'occasion de vous présenter en quelques lignes ce système.

### QU'EST-CE QUE LE VLS ?

Le VLS est un système de location de vélo en libre service, sans intervention humaine. L'idée est de pouvoir emprunter un vélo de façon autonome à un endroit A et d'avoir la possibilité de le rendre à un endroit B.

### POURQUOI PROPOSER UN SYSTÈME DE VLS ?

Le vélo est, dans un rayon de 3 km, le moyen de déplacement le plus efficace, en terme d'écologie et de temps. Le vélo est parfaitement adapté au concept de mobilité douce, en complément avec la marche à pied. Si vous rajoutez à ces éléments le plaisir de se déplacer en vélo, il n'y a pas besoin d'en dire plus...

### OÙ, QUAND ET COMBIEN DE VLS À MORGES ?

Dans un premier temps la ville de Morges prévoit de mettre à disposition 48 vélos répartis sur 5 sites (Place de la Gare, La Burtignière, Av. du Delay, Av. de Lonay et Rue Louis-de-Savoie). La mise en place de ces vélos est prévue pour cet été.

### COMMENT ÇA MARCHE ?

Chaque site est composé de plusieurs bornes (voir images ci-dessous). Il suffit de présenter une carte magnétique pour emprunter le vélo (ce qui a pour effet de libérer le vélo de sa borne). Pour rendre le vélo on l'accroche à une borne libre et on repasse sa carte magnétique devant la borne, le vélo étant maintenant verrouillé. Pour celles et ceux qui connaissent le Vélib' parisien, le système adopté par Morges sera beaucoup plus simple d'utilisation.

### COMBIEN COÛTE CE SERVICE POUR L'UTILISATEUR ?

Deux types de tarifications seront proposés.

Une première version est destinée aux touristes, au prix de CHF 5.- par jour.

Le second tarif s'adresse aux résidents locaux. La carte (rechargeable) coûte CHF 35.- par année. Un premier crédit d'utilisation de CHF 5.- est inclus et le coût d'utilisation d'un vélo est fixé à CHF 1.- l'heure dès la 31ème minute ; les déplacements de moins de 30min sont ainsi gratuits.

### QUI VA S'OCCUPER DE MAINTENIR CE SERVICE ?

La ville a signé une convention avec l'Association Lausanne Roule, qui s'occupera de la gestion de Morges Roule ; une collaboration avec Caritas est par ailleurs envisagée pour la maintenance des vélos.

### LA SUITE ?

Si cette première étape se déroule comme prévu et que le succès est au rendez-vous, d'autres sites seront équipés par la suite, par exemple le camping ou Riond-Bosson.

L'objectif à terme est de mettre en réseau l'ensemble de ces systèmes de VLS. Une solution identique à celle choisie par notre ville est d'ailleurs en cours d'installation sur le site du campus EPFL - UNIL et la commune de Prévèrènges est disposée à accueillir sur son territoire une station. Il sera donc possible dans un futur proche d'emprunter un vélo à Morges et de le rendre à Dorigny. Une collaboration à l'échelle suisse avec les CFF et la coopérative Mobilis est également à l'étude.



### LA POSITION DU COMITÉ DE L'ASM

Votre comité ne peut que se réjouir de voir des initiatives favorisant la mobilité douce en ville de Morges et soutient donc Morges Roule.

L'impact visuel de ces stations ne doit toutefois pas être négligé et nous suivrons avec attention les mises à l'enquête concernant ces dernières. Nous relevons avec satisfaction qu'aucune station n'est prévue à la Grand-Rue.

## LES MAISONS YERSIN À MORGES



Chacun a entendu parler du grand savant morgien que fut **le docteur Yersin** (1863 - 1943). Sa carrière fascine: chercheur à l'Institut Pasteur, il devient fondateur de la filiale de cette institution en Indochine. C'est là qu'il découvre le vaccin contre la peste. Agriculture, élevage, plantation sont, à côté de la médecine, ses activités à Nha Trang et Dalat, dans le centre de ce qui est aujourd'hui le Vietnam où il vécut jusqu'à sa mort en 1943. Son action lui valut une très grande renommée parmi les habitants.

On connaît un peu moins bien son parcours morgien, du moins du point de vue de la **localisation de sa maison familiale**. Alexandre Yersin est le fils posthume du professeur de physique au collège de Morges, Alexandre Yersin, père, qui devint directeur de la poudrière d'Aubonne. La famille vivait à La Vaux dans le logement de fonction du directeur. Mais la mort de celui-ci obligea madame Yersin à revenir à Morges en 1863, année du décès de son mari et de la naissance de son fils.

Pour subvenir aux besoins de la famille, madame Yersin ouvrit une pension pour jeunes filles à la rue de Lausanne 22. Suite, semble-t-il, à un changement de numérotation des maisons de cette rue, une confusion s'établit sur la localisation précise de cette maison où le jeune Alexandre vécut son enfance et sa jeunesse avec sa mère et sa sœur aînée, son frère, parmi ces demoiselles qu'il ne paraissait pas beaucoup apprécier. (Il parlait d'elles en les nommant les «guenons».) On a dit que cette pension se trouvait sur la gauche de la rue (lorsqu'on se dirige vers Lausanne) avant la rue St-Domingue. (Approximativement la parcelle où l'on construit actuellement.) Or nous savons maintenant que l'immeuble en question était bien l'actuel n° 22 de la rue de Lausanne, la magnifique maison à tourelle, à la fois du côté droit de la rue de Lausanne et sur le quai de la baie. Au moment où madame Yersin y ouvrit le pensionnat, elle se nommait **«La maison des figuiers»**.

Les photos qui accompagnent ces lignes montrent **la maison après 1900**, au moment où elle avait déjà été transformée (enrichie d'une véranda et, en 1906, d'une tour) et où ce n'était plus madame Yersin mère qui la tenait. Mais c'est bien là la demeure de jeunesse du docteur Alexandre Yersin.

A la mort de leur mère (1905), la sœur du docteur abandonna la pension où elle avait vécu jusque là. Le docteur vivait à cette époque depuis longtemps en Indochine où il était devenu relativement riche. Pour sa sœur, qui voulait réorienter sa vie (en particulier se lancer dans l'aviculture), il fit construire sur les hauts de Morges **le chalet Bellevue** sur l'actuel chemin d'Orjuz. Certains affirment qu'on peut voir au Vietnam des chalets suisses semblables également construits à l'époque suivant le même plan sous les ordres du docteur Yersin. Au demeurant le chalet Yersin du chemin d'Orjuz vient d'être magnifiquement restauré.



Les pensionnaires de «MON SOUHAIT» évidemment lors d'une période postérieure à celle durant laquelle madame Yersin dirigeait la maison





Le chalet «Bellevue», au chemin d'Orjuz. Le cliché de droite montre le chalet pratiquement neuf en 1907.

Ces photos sont transmises à la fondation Bolle par des Morgiens soucieux de ne pas laisser se perdre les témoins du passé.

Qui nous amènera une photo d'un chalet Yersin semblable au Vietnam?



Mes meilleurs vœux de  
bonne année, chère Madame,  
de mon chalet, où je suis  
depuis 3 mois, en chantier de  
tout et jouissant en plein de  
ma vie de compagne.



Une fois encore, les demoiselles du pensionnat «Mon souhait» qui a succédé au pensionnat «Les Figuiers» tenu par madame Yersin

## EN BREF

Bientôt, une parution hebdomadaire du bulletin ASM sera nécessaire pour suivre et commenter les faits marquants qui touchent la vie de Morges! Candidature de Morges pour accueillir le Musée cantonal des Beaux-Arts, le quartier des Chapentiers Nord bientôt devant le Conseil communal, ...



## LES MURS DE LA MORGES

Vue prise d'un banc récemment posé rue des Vignerons.

A-t-on érigé ces murs pour protéger la ville des crues millénales ou pour protéger la Morges des regards indiscrets ?

## ERRATUM

Dans le dernier bulletin de l'ASM (n°53), l'article signé Robert-A. Loup a été légèrement modifié sans que l'on prenne la précaution de le soumettre à son auteur, ce qui a provoqué malencontreusement une erreur à la dernière ligne où le texte a été répété deux fois. Nous prions Monsieur Loup et nos lecteurs de nous en excuser.

Dans ce bulletin est encarté un bulletin de versement rose au compte de l'ASM: Il est possible que certains membres ASM n'aient pas encore payé leur cotisation (20.- fr/an) pour 2009. N'hésitez donc pas à utiliser ce b.v. (si possible pas au guichet de la poste, à cause des frais) pour votre cotisation ou pour un don. Merci



## J'AIME MORGES

Ville avec «s» alors que notre «fleuve» est une Morge sans «s»: Morges ≠ Morge.

**SAUVEGARDER      MONTRER      EXPLIQUER**

### GARDER SAUVE

une **ville vieille** de 7 siècles, ville qui nous a laissé des vestiges trop souvent maltraités: curetage de maison entière en ne gardant que la façade; incendies qui détruisirent des maisons reconstruites en faux vieux sans finesse architecturale ...

### MONTRER

la **richesse de la Grande Rue**, ses maisons toutes différentes qui ont évolué au cours des siècles: les toits et leurs mansardes, les étages supplémentaires - Il a bien fallu loger les nouveau-venus, en particulier les huguenots qui nous ont donné leurs savoir faire et leur argent -, les cours intérieures et leurs escaliers. Montrer la difficulté d'une **rénovation**: entretenir son patrimoine, à temps, avant la décrépitude demande de l'argent et une entente entre les héritiers.

### EXPLIQUER

**l'histoire de la ville**: le château du baron de Vaud et sa cité où il a fallu loger les ouvriers, le rempart qu'il faut rechercher sous les maisons qui l'ont recouvert, les lices et le fossé, le temple construit sur l'étang, le jet d'eau trop-plein du Morand.

**1900** est une révolution pour Morges qui a enfin de l'eau potable. Finies les corvées pour la monter aux étages. Vive les salles de bain qui condamnent les bains publics, les puits à l'eau douteuse et les commérages autour des fontaines...

Morges, **ville de transit**: les voyageurs arrivaient par bateau pour reprendre le train pour Yverdon - Thièle. Il fallait des hôtels et un service de calèches. Morges transit: les porte-sacs qui entreposent dans les halles la cargaison des bateaux.

**Morges vit**: Elle n'est plus savoyarde, ni bernoise. Les nouveaux bâtiments soulèvent controverse: le BAC à côté des demeures néoclassiques, du bourg; le style nouveau de la Grand-Rue 67 et le modernisme de Louis-de-Savoie 78.

Un dernier coup de pub: **le Léman**, ses marins, le Mont-Blanc, ses pilotis lacustres et surtout ses paysages, le coucher de soleil sur le Jura, les couleurs du ciel et de l'eau sans cesse différentes.

**OUI, J'AIME MORGES:**

**LE DIRE À NOS VISITEURS EST LA TÂCHE D'UN GUIDE.**

*Louis Golay*

*Photo publiée avec  
l'aimable autorisation de  
M. Sacha Fehlmann.  
www.photo-zeppelin.ch*



### LES GUIDES DE MORGES VOUS INVITENT:

**Lundi 27 avril**: Dernière causerie de la saison par **M. Philippe Schmidt** «*Les Perregaux à Morges: constructions et influences*», 20h, Couvaloup 10

#### **Visite d'ouverture de la saison 2009**

**Jeudi 11 juin**: Visite unique par **M. Yvan Schwab**, conservateur du Musée Forel et animateur au «Trois P'tits Tours», «*Promenade dans un décor urbain : les scènes comiques, absurdes et classiques de Morges.*»  
Départ à 18 h 15, devant le Musée Forel

*En juillet et août,*

Chaque mardi à 10 heures **visite thématique** (liste de thèmes sur asm-morges.ch ou à l'Office du tourisme).  
Chaque vendredi à 14h 30, **visite «générale»**

Gratuit, sans inscription, départ devant l'Office du tourisme